

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session de la Conférence des Parties
Genève (Suisse), 17 – 28 août 2019

DÉCLARATION DE PRINCIPES
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ANNEXE II ANNOTATION # 15

Le présent document a été soumis par les États-Unis d'Amérique, à la demande d'un groupe de musiciens et de fabricants d'instruments de musique en relation avec la proposition CoP18 Prop. 52*.

* *Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.*

Déclaration de principes

Instruments de musique et Annexe II Annotation # 15

L'annotation # 15 concernant Dalbergia spp., Guibourtia demeusei, Guibourtia pellegriniana et Guibourtia tessmannii (bubinga) prévoit que les listes de l'annexe II du palissandre et du bubinga couvrent : Toutes les parties et tous les produits sont inclus, sauf :

- a) Les feuilles, les fleurs, le pollen, les fruits et les graines;
- b) les exportations non commerciales d'un poids total maximal de 10 kg par expédition;
- c) les parties et produits de Dalbergia cochinchinensis, couverts par l'annotation # 4;
- et d) Parties et produits de Dalbergia spp. originaires et exportées du Mexique, qui sont couvertes par l'annotation # 6.

L'absence d'une exemption claire et complète pour les mouvements commerciaux et non commerciaux d'instruments de musique et de parties présente un impact significatif sur le commerce, entrave l'activité culturelle internationale et alourdit inutilement les autorités de gestion de la CITES. Si les parties ne remplacent pas ou ne modifient pas l'annotation n° 15, le monde de la musique et de la culture perdra certains instruments produisant des sonorités de la plus haute qualité, sans aucun avantage de conservation correspondant.

Pour la CoP 18, les représentants de l'industrie musicale soutiennent l'adoption de la proposition faite par le Canada et l'union Européenne, concordamment avec les recommandations suivantes obtenues par consensus lors du 60 ème Comité Permanent (SC70 Sotchi, Octobre 2018) :

Les permis CITES sont requis pour :

- a) *Les feuilles, les fleurs, le pollen, les fruits et les graines;*
- b) les produits finis d'un poids maximum du bois de l'espèce inscrite de 500 g par article
- c) les instruments de musique finis, les parties finies d'instruments de musique finis et leurs accessoires.
- d) les parties et produits du dalbergia Cochinchinensis couverts par l'annotation #4
- e) les parties et produits du Dalbergia SPP originaire et exporté du Mexique couverts par l'annotation #6

Comme indiqué, cette révision « exempte des contrôles CITES les instruments de musique finis, les parties finies d'instrument de musique et les accessoires finis d'instrument de musique, reflétant ainsi le consensus sur le fait que la régulation de ces items n'apporte que peu à la conservation des espèces tout en accroissant considérablement les tâches liées aux permis et aux procédures de contrôles. »

L'industrie de la musique ainsi que ses fournisseurs soutiennent fortement les efforts visant à conserver le palissandre et le bubinga ainsi que d'autres études sur leur biologie, leur conservation et leur commerce. Protéger ces arbres est une priorité.

La fabrication d'instruments de musique nécessite des quantités très limitées de palissandres et de bubinga. Par exemple, les guitares, violons, altos, violoncelles, contrebasses, clarinettes, piccolos, hautbois, flûtes, xylophones et pianos contenant du bois de rose ou du bubinga contiennent généralement moins de 10 kg de matière. Les marimbas et une petite minorité de pianos peuvent contenir de plus grandes quantités de bois, mais ne dépassent habituellement pas 30 kg par instrument. Pour certains instruments, comme ceux de la famille des violons, l'utilisation du palissandre est à la fois minimale et cruciale, car c'est le matériau le plus approprié, par exemple, pour les chevilles. Dans l'ensemble, ces instruments représentent une proportion extrêmement faible du commerce mondial de

palissandre et de bubinga en volume, tout en représentant une proportion significative des permis délivrés.

Les musiciens et les fabricants d'instruments recherchent une solution qui traitera à la fois des flux commerciaux et non commerciaux des instruments. Étant donné la longue durée de vie des instruments de musique - utilisés pendant des décennies, voire des siècles - les instruments sont généralement revendus par leurs propriétaires musiciens. Imposer des exigences de permis et de documentation aux musiciens pour la revente transfrontière de leurs instruments entravera le commerce, contribuera à une charge administrative inutile et pourrait nuire aux investissements substantiels (parfois des économies de toute une vie) de musiciens sans valeur apparente de conservation.

Les ressources d'administration et de mise en application doivent être ciblées là où elles auront le plus grand impact sur la conservation. Les instruments de musique sont utilisés et revendus pendant des années par les marchands comme par les musiciens multipliant d'autant le coût et la charge des permis et des contrôles. La décision de la CoP 18 doit apporter une réponse à l'augmentation substantielle du nombre de permis que les Parties ont à traiter depuis le classement du Dalbergia. La surcharge de travail des autorités de gestion n'est pas utile du point de vue du commerce ou de la conservation. De plus, il est important de noter que ces permis comprennent plusieurs permis pour le même morceau de bois lorsqu'il passe des ébauches au produit fini. Les instruments de musique finis ainsi que les accessoires finis et les parties finies devraient être exemptés de permis.

L'accent est mis sur le commerce des États de l'aire de répartition et non sur les instruments de musique finis. La résolution Conf. 11.21 (Rev. CoP17), fournit des orientations et des principes pour les annotations, et recommande aux Parties de veiller à ce que les annotations soient claires et non ambiguës dans les trois langues de travail de la Convention ; d'examiner l'impact de l'exclusion de certains spécimens sur la conservation ; et d'envisager l'applicabilité. Elle stipule également que deux principes de base doivent être suivis en tant que guide standard lors de la rédaction d'annotations pour les plantes : 1) les contrôles devraient se concentrer sur les produits qui apparaissent pour la première fois dans le commerce international comme des exportations des États de l'aire de répartition ; et 2) les contrôles ne devraient inclure que les produits qui dominent le commerce et la demande pour la ressource sauvage. Les instruments de musique n'apparaissent pas dans le commerce international comme des exportations des États de l'aire de répartition et sont très loin de dominer le commerce. Ces principes et faits devraient guider le développement de la nouvelle annotation. Les Parties à la CITES reconnaissent implicitement la valeur de conservation de la réglementation du commerce des États de l'aire de répartition lorsqu'ils se sont mis d'accord sur l'annotation # 10, pour *Caesalpinia echinata* (également appelée *Paubrasilia echinata* ou *Pernambuco*), qui couvre les grumes, les bois de sciage

Éléments essentiels de toute annotation pour les Dalbergia et Bubinga :

- Tous les échanges d'instruments de musique et de leurs parties devraient être exemptés des conditions d'autorisation de la CITES y compris
 - les envois commerciaux d'instruments de musique de parties et accessoires
 - les envois non commerciaux pour des performances, des réparations et des expositions
 - les instruments de musique qui sont des effets personnels, voyageant à la main ou par cargo
- Le libellé d'une annotation révisée ne devrait laisser aucune ambiguïté au niveau de l'application, à savoir que les instruments de musique et les parties sont exemptés. L'annotation #15 telle qu'adoptée à la CoP17 a demandé de substantielles clarifications des termes relatifs à l'activité non commerciale, les envois consolidés, les limites de poids et l'identification et le marquage nécessaires comme vu dans la notification CITRS 2017/8. Les exemptions des instruments de musique, parties et accessoires peuvent être contrôlées car les autorités douanières utilisent couramment le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes HS) (voir chapitre >92 sur les

instruments de musique leurs parties et accessoires et les chapitres 97-05 et 97-06 sur les pièces de collection et antiquités). L'utilisation des codes HS est encouragée dans la résolution conf 10-3 paragraphe c) et d).

Nous sommes prêts à aider à l'élaboration de tout guide tel que des définitions des termes instruments de musique, parties et accessoires et, à titre d'illustration, d'une liste non juridiquement contraignante des instruments de musique les plus courants par le monde. Au vu du nombre d'artisans et d'entreprises impliqués dans la facture instrumentale depuis des siècles, nous sommes capables de fournir des informations conséquentes sur l'utilisation du dalbergia dans les instruments de musique les plus courants, mais cela ne peut pas être exhaustif. Le secteur des instruments de musique considère donc qu'il ne serait pas approprié qu'une liste finie soit incluse comme faisant partie d'une annotation ou codifiée par la CITES.

- L'annotation révisée doit garantir la cohérence avec les pratiques en vigueur dans les procédures douanières, d'expédition, de documentation et de déclaration.

Les signataires en Avril 2019



American Federation of Musicians of the United States and Canada. La fédération américaine des musiciens des Etats-Unis et du Canada (AFM), qui célèbre ses 120 ans d'existence, est la plus grande organisation du monde dédiée à la représentation des intérêts des musiciens professionnels. L'AFM compte plus de 80 000 membres qui représentent tous les styles musicaux : alternatif, rock, classique, pop, gospel, jazz, country, folk, big band, reggae pour n'en nommer que quelques-uns. Les musiciens de l'AFM sont à la fois ceux qui enregistrent en studio des musiques de film, ceux qui accompagnent les artistes reconnus à l'international, ceux qui sont dans les orchestres symphoniques américains et canadiens et dans tout autre lieu qui requiert la présence d'artistes professionnels hautement qualifiés. www.afm.org



American Federation of Violin and Bow Makers. La Fédération américaine des violonistes et archetiers a été fondée en 1980 pour fournir à la communauté musicale une norme de travail et d'expertise dont ils pourraient dépendre. La Fédération a pour mission d'améliorer la compréhension et l'appréciation du public à l'égard des familles de violons et d'archets et des domaines d'expertise connexes, y compris la fabrication de nouveaux instruments, ainsi que la conservation et la restauration d'instruments historiques et modernes. Comptant maintenant plus de 170 des meilleurs fabricants, concessionnaires et restaurateurs aux États-Unis et au Canada, la Fédération a des exigences strictes pour l'adhésion. En plus de soumettre un exemple de son travail pour examen, un membre potentiel doit avoir au moins neuf ans d'expérience dans la profession. www.afvbm.org



Anafima - Brazilian Music Industry Association (Associação Nacional da Indústria da Música) est l'association brésilienne de l'industrie musicale qui est au service de plus de 1200 personnes à travers le Brésil chaque année. L'association est divisée en quatre grandes catégories : instruments de musique, audio professionnel installations et audio pour les voitures. Chaque catégorie a ses objectifs propres qui sont soumis à ses membres. Anafima est actuellement la plus grosse association du Brésil. Elle représente des entreprises de toutes les tailles. www.anafima.com.br/site/



The Argentinian Association of Musical Instruments Manufacture (Cámara Argentina de Fabricantes de Instrumentos Musicales, or CAFIM, in Spanish) a été fondée en 2012 pour protéger les droits et les intérêts de ses membres et encourager la montée de l'industrie des instruments de musique en Argentine. La CAFIM est une organisation de soutien, d'aide, de défense et de promotion de ce marché et se présente comme un interlocuteur fiable pour les différentes organisations gouvernementales. www.cafim.com.ar/



Association of British Orchestras. L'ABO est la structure nationale qui représente les intérêts collectifs des orchestres professionnels, des ensembles de jeunes et plus largement de l'industrie musicale classique à travers le Royaume Uni. Notre mission est de permettre et de soutenir un secteur orchestral innovant, collaboratif et durable en fournissant des conseils, un soutien et des informations utiles à ceux qui font des orchestres britanniques un succès collectif. <https://www.abo.org.uk/>



The Australian Music Association (AMA). L'association musicale australienne représente et fait progresser les intérêts de l'industrie des produits musicaux qui regroupe un réseau de grossistes, de fabricants, de détaillants et de services associés pour les instruments de musique, l'édition musicale et la technologie de la musique. L'AMA travaille également en lien avec un réseau d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales afin de défendre l'éducation musicale, de promouvoir la pratique musicale et de représenter les intérêts communs de l'industrie. Elle organise des salons professionnels, des conventions et des forums, publie le magazine en ligne *Australian Musician* et développe des statistiques de l'industrie et fournit à ses membres des avantages commerciaux. www.australianmusic.asn.au/



Bundesverband der deutschen Musikinstrumentenhersteller e.V. L'Association nationale des fabricants d'instruments de musique allemands est l'organe officiel représentant l'industrie allemande de la musique. Ses principaux objectifs sont de promouvoir les intérêts communs de ses membres en leur apportant conseil et soutien dans les domaines commercial, technique et tout autre sujet d'importance ; de cultiver les échanges d'expériences entre les membres et d'autres associations du monde de la musique ; de représenter les intérêts des fabricants d'instruments de musique et d'accessoires de musique allemands auprès des autorités, associations et autres institutions publiques allemandes et européennes, ainsi que supranationales et d'outre-mer ; et de rédiger des avis

d'experts et de fournir des informations aux autorités publiques sur les secteurs de la fabrication des instruments de musique et des accessoires. www.musikinstrumente.org



C.F. Martin & Co. C.F. Martin & Co. a créé certains des meilleurs instruments de musique au monde depuis 1833. Fabriqué à la main par des artisans qualifiés, Martin combine des innovations modernes avec des techniques développées par l'entreprise et reconnues aujourd'hui comme des normes industrielles, y compris la forme Dreadnought, X-Bracing, la tête de guitare carrée et la guitare à 14 frettes. Les guitares Martin et les cordes Martin continuent d'inspirer les musiciens du monde entier, des icônes du rock, de la pop, de la country, du folk et du bluegrass à ceux qui jouent pour leur plaisir personnel. Ces guitares peuvent être vues à travers tous les segments de la culture pop, de la télévision aux films, à Broadway, dans les livres, en ligne, et ornant les couvertures des magazines populaires dans les kiosques partout dans le monde. www.martinguitar.com



CONFEDERATION OF
EUROPEAN MUSIC INDUSTRIES

Confederation of European Music Industries. A l'origine, la Confédération des industries musicales européennes (CAFIM) rassemblait uniquement des fabricants d'instruments de musique européens. Le 5 mai 1977, au fur et à mesure de l'unification en Europe, la confédération est venue couvrir toute la branche. Aujourd'hui CAFIM représente le commerce de la musique dans toute l'Europe, y compris les grossistes, les détaillants et les importateurs. Ses objectifs généraux sont de promouvoir et de sauvegarder les intérêts de l'industrie européenne des instruments de musique ainsi que ceux des musiciens praticiens de toutes les façons imaginables.

www.cafim.org



Dismamusica. Dismamusica est la seule association industrielle existant en Italie qui représente l'ensemble du secteur des instruments de musique et des éditeurs de musique (fabricants, importateurs, distributeurs, détaillants, sociétés de services, écoles de musique, musiciens). Fondée en 1982, elle a beaucoup travaillé au fil des ans avec les institutions nationales et locales, et a obtenu des résultats importants en faveur du secteur, tant dans le domaine économique que dans celui du travail aspects. En promouvant de nombreuses activités, l'association accorde une grande attention au rôle culturel de la production musicale. Sa mission est de promouvoir les avantages de la pratique de la musique à tous les niveaux, des écoles aux communautés, dans le but de développer le marché et atteindre plus de stabilité et de rentabilité pour cette industrie en parallèle avec une influence positive sociale universellement reconnue. www.dismamusica.it



Fender Musical Instruments Corporation. Depuis 1946, Fender a révolutionné la musique et la culture en tant que l'un des principaux fabricants, distributeurs et distributeurs d'instruments de musique au monde. Fender Musical Instruments Corporation (FMIC), dont le portefeuille de marques comprend Fender®, Squier®, Gretsch®, Jackson®, EVH® et Charvel®, adopte une approche centrée sur le joueur pour créer des instruments et des solutions musicales de qualité supérieure dans tous les genres. FMIC est dédié à libérer la puissance de la musique à travers des guitares électriques et acoustiques, amplificateurs, audio pro, accessoires et produits numériques qui inspirent et permettent l'expression musicale à chaque étape, des débutants aux légendes de l'histoire.

www.fender.com



ForestBased Solutions, LLC. fournit des services de diligence raisonnée pour les produits forestiers, une évaluation des risques et des approches globales pour la gestion des ressources et de la chaîne d'approvisionnement. FBS possède plus de 25 ans d'expérience dans les produits forestiers haut de gamme spécifiques à l'espèce, tels que les instruments de musique, les revêtements de sol, les meubles, les platelages et la teneur en fibres. FBS a contribué à faire évoluer l'industrie de la fabrication d'instruments de musique vers des approches par étapes pour intégrer les produits forestiers issus de forêts bien gérées dans leur chaîne d'approvisionnement mondiale. FBS travaille actuellement dans plus de 15 pays producteurs de bois.

www.forestbased.com



French Musical Instrument Organisation. French Musical Instrument Organisation (La Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale, CSFI) a été fondée en 1890 à Paris. Elle rassemble des entreprises et des artisans qui fabriquent, distribuent et exportent des instruments de musique et leurs accessoires. La CSFI accueille également des revendeurs et d'autres associations de luthiers (violon, guitare, piano). Ses principaux objectifs sont la protection de ses membres et de la facture instrumentale dans son ensemble et le développement de la pratique instrumentale pour tous. www.csfi-musique.fr



International Association of Violin and Bow Makers. (EILA: Entente Internationale des Luthiers et Archetiers). Fondée en 1950 en Europe, l'Entente Internationale est une association de fabricants de violons et d'archets du monde entier. L'Entente a été créée dans le but de réunir les maîtres artisans sur la base de l'amitié et de l'échange et de prendre toutes les mesures jugées pertinentes pour défendre leurs conditions de travail, de perfectionner les méthodes d'enseignement pour leurs étudiants et de combiner les forces et les talents de chaque membre afin de promouvoir une renaissance dans l'art du violon et de l'archet. www.eila.org



International Federation of Musicians. The International Federation of Musicians (FIM), créée en 1948, est le seul organisme représentant les syndicats de musiciens du monde entier. Ses membres, répartis dans environ 65 pays, couvrent toutes les régions du monde. La FIM est reconnue comme une ONG par diverses autorités internationales telles que l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'OIT (Bureau international du Travail), la Commission européenne, le Parlement européen ou le Conseil de l'Europe. www.fim-musicians.org



International Wood Products Association. Fondée en 1956, l'IWPA est la principale association commerciale internationale représentant l'industrie nord-américaine des produits du bois. Plus de 200 entreprises et organisations commerciales importent des bois durs et résineux issus de forêts gérées durablement dans plus de 30 pays à travers le monde. Les membres de l'association sont constitués de trois groupes clés impliqués dans le processus d'importation : les importateurs et les industries consommatrices américaines, les fabricants offshore et les fournisseurs de services qui facilitent le commerce. www.IWPAwood.org



Japan Musical Instruments Association. Fondée en 1948, la Japan Music Instruments Association (JMIA) représente plus de 500 fabricants, grossistes et détaillants d'instruments de musique japonais. La JMIA soutient le développement de son industrie dans les entreprises qui ont trait aux instruments de musique domestiques et contribue à la popularisation de ces instruments et de leur musique et au renforcement de la culture musicale, l'objectif étant de contribuer à la création d'une société aisée. www.zengakkyo.com



League of American Orchestras. La Ligue des orchestres américains dirige, soutient et défend les orchestres américains et la vitalité de la musique qu'ils interprètent. Sa composition diversifiée de plus de 2 000 organisations et individus à travers l'Amérique du Nord comprend des symphonies de renommée mondiale, des orchestres communautaires, des festivals et des ensembles de jeunes. Fondée en 1942 et agréée par le Congrès en 1962, la Ligue relie un réseau national de milliers d'instrumentistes, de chefs d'orchestre, de gestionnaires et d'administrateurs, de membres du conseil d'administration, de bénévoles et de partenaires commerciaux. americanorchestras.org



Madinter. Madinter, Fondée en 2001, Madinter est une société espagnole basée à Madrid, en Espagne, spécialisée dans la fourniture de bois pour la fabrication d'instruments de musique. C'est une entreprise jeune, moderne et dynamique qui se consacre à fournir des produits de qualité supérieure. La valeur de ces produits est le résultat d'une efficacité maximale dans le traitement adéquat du bois. Depuis le début, Madinter s'engage pour l'innovation, l'internationalisation et l'utilisation des énergies propres, depuis la recherche et la mise en oeuvre de pratiques forestières durables dans sa chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'établissement de protocoles de durabilité dans la fabrication et la gestion des déchets. www.madinter.com



Music Industries Association. L'Association des industries musicales (MIA) est l'organe commercial de l'industrie musicale britannique. Nos membres sont les fabricants, les distributeurs, les éditeurs et les détaillants d'instruments de musique et de leurs produits associés. Nous existons pour promouvoir, protéger et soutenir l'industrie de la musique britannique. Nous le faisons en : fournissant une direction et des conseils à l'industrie, en promouvant le vaste éventail des bénéfices liés à la pratique de la musique, en représentant le secteur auprès des différentes instances gouvernementales, de ses agences et des autres groupes d'intérêts, en créant des relations publiques et des communications proactives en interne et en externe, en soutenant nos membres par des conseils, des bonnes pratiques et des offres économiques. www.mia.org.uk



National Association of Music Merchants. Fondée en 1901, l'Association nationale des marchands de musique (NAMM) est une association à but non lucratif qui renforce le secteur de la musique, du son et des produits de technologie pour la musique et les événements dont la valeur est estimée à 17 milliards de dollars. Les salons professionnels mondiaux de l'association constituent des carrefours pour les professionnels qui sont à la recherche des dernières innovations en matière de musique, de technologie d'enregistrement, de son, de scène et de produits d'éclairage. Les programmes et services des membres du NAMM encouragent la création musicale pour les personnes de tout âge et créent un monde plus musical. Le NAMM a soutenu la création d'une coalition mondiale pour la musique prônant une utilisation durable des ressources naturelles mondiales, ainsi que des réglementations fiables soutenant le commerce équitable, et a financé des manifestations de sensibilisation et la participation à des événements CITES. www.namm.org



Orchestras Canada. Orchestres Canada est l'association nationale des orchestres canadiens. Elle aide les orchestres à atteindre ensemble ce qu'ils ne peuvent pas accomplir seuls et apporte son soutien aux orchestres canadiens dans les deux langues officielles à travers de la recherche, du partage des connaissances, et la défense de leurs intérêts. Orchestres Canada a été fondée en 1972 et représente plus de 130 orchestres canadiens et leurs divers intervenants. orchestrascanada.org



Paul Reed Smith. Paul Reed Smith Guitars est l'un des premiers fabricants mondiaux de guitares et d'amplificateurs. Depuis notre humble début en 1985, PRS Guitars s'est toujours efforcé de créer des instruments de la plus haute qualité possible. La guitare et la construction d'amplis sont des choses très personnelles ici, car la plupart d'entre nous sommes des joueurs dévoués, affinant notre métier de bâtisseurs, de musiciens et d'artistes de toutes sortes. Notre engagement profond envers l'artisanat et notre culture de qualité sont ce qui motive PRS dans le lieu de travail et le marché. www.prsguitars.com



PEARLE*. Pearle* Live Performance Europe, est la « Ligue européenne des associations d'employeurs dans les arts de la scène ». Pearle * représente, par le biais de ses associations membres, les intérêts de plus de 10 000 organisations du secteur de la musique, des arts de la scène et des spectacles. Cela inclut les organisations à but non lucratif, allant des micro-entreprises aux organisations de plus de 250 employés. Pearle * est reconnu par la Commission européenne en tant que partenaire social sectoriel européen et représente les employeurs au comité de dialogue social sectoriel européen des performance live. www.pearle.ws



The Recording Academy. Surtout connue pour les GRAMMY Awards®, la Recording Academy est la seule organisation qui existe pour défendre les voix des interprètes, des auteurs-compositeurs, des producteurs et des ingénieurs. En l'absence de membres corporatifs, la Recording Academy représente directement et uniquement les créateurs de musique et œuvre sans relâche pour protéger leurs droits et leurs intérêts. Que ce soit pour une forte représentation à Washington, pour mobiliser l'industrie ou pour organiser des mouvements populaires dans les 50 États, nous utilisons le plaidoyer, l'éducation et le dialogue pour sensibiliser le public aux problèmes pressants de la musique, élaborer des politiques et faire progresser les lois clés. Notre objectif est de redonner aux créateurs de musique en veillant à ce qu'ils soient rémunérés équitablement pour leur travail et qu'ils aient de meilleures possibilités pour prospérer demain. www.grammy.com/recording-academy



Society of Music Merchants. La SOMM - Société des marchands de musique - représente les intérêts culturels et commerciaux de l'industrie des instruments de musique et des équipements de musique en Allemagne et dans toute l'Europe. L'association a été fondée en février 2005 par des entreprises leaders de divers secteurs de l'industrie des instruments de musique en Allemagne, dans le but d'organiser une association générale forte représentant l'ensemble de la filière dans tous les secteurs (fabricants, distributeurs, détaillants et médias). La SOMM se veut un lobby, un fournisseur de services et un lien de communication pour toutes les relations commerciales et économiques au sein et en dehors du secteur des instruments de musique et des équipements musicaux. L'association coordonne les affaires à l'intérieur de l'industrie et à l'extérieur et entretient des liens étroits avec les instances politiques, les autorités publiques, les institutions et les autres associations professionnelles et partenaires du marché. www.somm.eu



Taylor Guitars. Fondée en 1974, Taylor Guitars est l'un des principaux fabricants mondiaux de guitares acoustiques haut de gamme. Réputés pour allier une utilisation innovante de la technologie moderne à l'attention portée aux détails par les maîtres artisans, les guitares Taylor sont largement considérées comme les meilleures et les plus faciles à jouer au monde. www.taylorguitars.com